

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Renforcement des capacités des greffiers de la Cour des comptes

GM. NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

LA Cour des comptes a organisé, dernièrement, un atelier de formation destiné au renforcement des capacités des personnels administratifs, particulièrement, des greffiers nommés au sein de ladite juridiction. Une initiative du Premier Président de cette juridiction, Gilbert Ngoulakia. Au centre des travaux, la loi organique 11/94 du 11 septembre 1994 fixant l'organisation, la composition, les compétences et le fonctionnement de la Cour des comptes, avec un accent particulier sur les règles de procédure applicables devant la Cour. Les caractères de la pro-

cedure applicable devant la Cour, la tenue des audiences et notifications des décisions rendues et voies de recours, la production des comptes de gestion à la Cour en termes de délais, de formalités de réception et d'éléments constitutifs d'un compte de gestion en état d'examen (État, collectivités locales et établissements publics) ont, en effet, constitué l'essentiel des travaux. " Le but est de permettre au greffier de mieux assurer sa fonction au sein de l'institution en termes de tenue des greffes de chambre, également le greffe central et le secrétariat du parquet général. L'une des premières activités de la Cour des comptes étant la réception des comptes ", a indiqué le président de Chambre, responsable



Plusieurs greffiers de la Cour des comptes ont participé aux échanges.

du service d'études de formation et des relations extérieures, Alex Euv Moutsiangou, qui a dirigé les travaux. La Cour des comptes est la plus haute juridiction de l'État en matière de contrôle des finances publiques. Les procédures applicables devant elles

sont spécifiques. " Il apparaissait opportun que les greffiers affectés à la Cour des comptes, autrement appelés " maîtres de la procédure ", s'imprègnent de ces spécificités ", s'est félicitée Monique Mitombo, greffier en chef à la Cour et participante aux

travaux. Auxiliaires de justice, les greffiers ont une formation essentiellement basée sur les procédures applicables devant les juridictions de l'ordre judiciaire. Leur mission est d'assister les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions.

## CNNII: le défi de la nouvelle PCA



Jacqueline Lekogo (en rose) au sortir de son installation.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

AU lendemain de sa nomination lors du dernier Conseil des ministres en qualité de présidente du Conseil d'administration de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII), Jacqueline Lekogo a été installée à son nouveau poste, mardi dernier, à l'issue du Conseil d'administration extraordinaire qui s'est déroulé dans les locaux du ministère des Transports. En présence du ministre délégué, Brice Paillat. La nouvelle présidente du Conseil d'administration de la CNNII a une très longue expé-

rience dans le milieu juridique. " Je n'ai travaillé nulle part ailleurs qu'en juridiction, où j'ai fait près de 40 ans. Lors de la présentation des travaux, je me suis retrouvée dans certains dossiers. Je ne serai pas ignorante dans ce qui se passe à la CNNII. Avec votre volonté, la sincérité et la loyauté dans le travail, je pense qu'on pourra faire de bonnes choses ensemble", a indiqué la promue. Pour le président sortant, Pierre Sockat, la CNNII est un vecteur stratégique du développement socio-économique de notre pays, en raison de sa place incontournable dans les échanges commerciaux. Il est donc judicieux de remettre cette compagnie, en proie à d'énormes difficultés de fonctionnement, à flots.

## Air Burkina dessert à nouveau Libreville

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

LA compagnie aérienne Air Burkina dessert à nouveau Libreville depuis mercredi dernier. À raison de deux vols par semaine.

Cette reprise des vols de cette compagnie, suspendue il y a plusieurs mois, ne peut que réjouir les clients et les responsables, comme l'a souligné l'ambassadeur du Burkina-Faso au Gabon, Saïdou Zongo. " C'est un jour inoubliable pour le transport aérien africain, pour les voyageurs du continent et pour la compagnie Air Burkina ", a-t-il indiqué. En effet, pour lui, " qu'il s'agisse des voyageurs en partance pour le Burkina, ou l'Afrique de l'Ouest, à partir de Libreville, ou ceux allant vers Libreville ou l'Afrique centrale, à partir du Burkina, Air Burkina vient tout simplement reprendre son rôle essentiel de vecteur dans les flux migratoires, y compris



Les personnalités gabonaises et burkinabé présentes à l'événement.

la circulation des marchandises et du fret. Air Burkina est non seulement un facteur de renforcement de la proximité entre le Gabon et le Burkina Faso, avec en prime une hausse du taux de fréquentation des aéroports de Ouagadougou et de Libreville, mais également un formidable outil d'intégration entre les deux sous-régions Afrique de l'ouest et Afrique centrale. "

Ouagadougou-Libreville offre à la compagnie, elle-même, de nouvelles perspectives d'expansion. En effet, plus qu'un outil de transport, Air Burkina se veut aussi un facteur de rapprochement des peuples et des cultures. De ce fait, la compagnie envisage de renforcer sa flotte et d'apporter d'importants investissements pour renforcer sa capacité technique et opérationnelle.